



Bulletin d'Information

Août / Septembre 2010

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Une page est tournée avec l'étape estivale du Sologn Pony 2010, qui a mis en évidence l'amélioration des poneys français de selle dans les différentes catégories. Félicitation aux éleveurs, les résultats de la sélection génétique sont bien visibles, surtout dans la catégorie mâles de 2 et 3 ans où 16 candidats ont obtenu leur « approbation étalon » avec une note supérieure à 15, soit 27 % des concurrents.

Parmi les candidats retenus, les 3 ans sont invités à participer à un testage qui aura lieu à côté de Saint-Lô à l'issue des journées Selle Français (les 17/18/19 octobre), testage au cours duquel, des experts reconnus donneront une appréciation sur les poneys présentés montés à l'obstacle.

Le testage entre dans le cadre de l'opération « jeune génétique », action mise en place depuis trois ans, et pour laquelle notre association a établi un partenariat « gagnant-gagnant » éleveur/ Haras Nationaux/ ANPFS pour la promotion des jeunes étalons PFS.

ANPFS - Association Nationale du Poney Français de Selle

Bâtiment « la colonie » - Parc Equestre Fédéral - 41600 Lamotte-Beuvron

Tel : 02.54.83.72.00

Fax : 02.54.95.96.18

e-mail : anpfs@wanadoo.fr

site internet : www.anpfs.com

Bulletin 2010 N° 4

Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- Décret détenteur d'équidés
- Les résultats des PFS sur le circuit TDA
- Petites ponettes saillies par des chevaux
- Equita'ventes
- Les résultats du Sologn'pony
- Testage des mâles de 3 ans
- Programme jeune génétique
- Prélèvement sur livret
- Les PFS présents aux championnats d'Europe Poney
- Ventes Cavalescence
- Formulaire PFS à vendre

L'automne arrive avec un certain soulagement pour les éleveurs d'une partie du territoire français qui a souffert d'un déficit en pluie durant l'été. Souhaitons une belle arrière saison pour compenser des réserves fourragères très insuffisantes dans certaines régions.

Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille

DATES A RETENIR

**SESSION D'APPROBATION D'AUTOMNE
EQUITA'LYON
SALON DU CHEVAL DE PARIS**

**4 octobre 2010
28/10 au 1/11/2010
4 au 12/12/2010**

DECRET DETENEUR D'EQUIDES



FNC

Flash Info

n°130 – 10 août 2010 (1/2)

LE DECRET DETENEUR EST ENFIN PARU

Le décret fixant les conditions de déclaration des détenteurs d'équidés et des lieux de stationnement est paru au Journal Officiel le 25 juillet. Ce décret est complété par un arrêté du 26 juillet qui précise les modalités de déclaration des détenteurs et des lieux de stationnement.

Ce décret prévoit que « *tout détenteur d'un ou plusieurs équidés domestiques, à l'exception des cliniques vétérinaires et des transporteurs, est tenu de se déclarer auprès de l'IFCE* ».

On entend par détenteur (article D212-50 du code rural), « *toute personne physique ou morale responsable d'un équidé à titre permanent ou temporaire, y compris durant le transport ou sur un marché ou à l'occasion d'une manifestation sportive ou culturelle* ».

Les personnes détenant déjà un ou plusieurs équidés doivent se déclarer, **dans les 6 mois suivant la publication du décret, soit avant le 25 janvier 2011**. Les contrôles pourront être menés par les DDSV.

Pour les nouveaux détenteurs, la déclaration doit parvenir à l'IFCE par voie électronique ou par courrier à l'aide **d'un formulaire, avant l'arrivée du premier équidé**.

La déclaration comporte les mentions suivantes :

Nom du déclarant : personne morale (intitulé exact) ou physique (civilité, prénom, nom, date de naissance, lieu de naissance (pays, département) ;

Adresse : numéro et nom de la voie, code postale, commune ;

Numéro de téléphone, fax ou adresse électronique ;

Lieu de stationnement des équidés : numéro siret ou numagri, adresse, contact sur place (titre, prénom, nom), coordonnées.

Le détenteur peut confier cette déclaration à un **organisme tiers**, qui ne peut être que **France Galop, la SECF ou le Centre de Formalité des Entreprises de la Chambre d'Agriculture** (liste établie par Arrêté).

Le détenteur ou l'organisme tiers ayant réalisé la déclaration pour son compte, porte à la connaissance de l'IFCE, dans **un délai de deux mois, toute modification des informations déclarées**.

L'IFCE accuse réception de la déclaration et attribue au détenteur des équidés, un **numéro d'identification** du lieu de stationnement dans les 30 jours suivant la réception de la déclaration. Si plusieurs lieux de stationnement sont déclarés par un même détenteur, chacun fait l'objet d'une identification unique.

Il s'agit bien d'une déclaration des détenteurs et des lieux de détention et non des mouvements d'animaux. Tout détenteur, professionnel ou amateur, dès lors qu'il garde de manière temporaire ou permanente, au moins un équidé dont il est propriétaire ou non, doit remplir cette formalité. Vous pouvez contacter la FNC pour obtenir un modèle de formulaire

La FNC se félicite de la parution de ce décret. La connaissance des détenteurs et des lieux de détention doit avant tout permettre une meilleure gestion sanitaire du cheptel équin.

DECLARATION D'UN LIEU DE STATIONNEMENT D'EQUIDES

DETENTEUR: responsable du lieu et des équidés (Informations obligatoires)

Pour les particuliers:

M. Mme Mlle Prénom _____
Nom d'usage _____
Nom de naissance _____
Date de naissance (jj/mm/aaaa): _____ Département: _____ Pays (si différent de F): _____
NUMAGRIT (si vous en avez un) _____

Pour les sociétés, collectivités, associations...:

Statut juridique: _____ N° SIRET: _____ APE _____
Dénomination: _____

Pour les entreprises en nom propre

M. Mme Mlle Prénom _____
Nom d'usage _____
Nom de naissance _____

ADRESSE POSTALE du détenteur (obligatoire)

Adresse: _____
Complément d'adresse: _____
Code postal: _____ Commune: _____

COORDONNEES DU LIEU DE STATIONNEMENT des équidés (si différente de l'adresse postale)

Dénomination _____
Adresse: _____
Complément d'adresse: _____
Code postal: _____ Commune: _____

CONTACT SUR PLACE

Personne à contacter sur place en cas d'urgence (obligatoire):

M. Mme Mlle Prénom _____
NOM _____
Téléphone fixe _____ Téléphone mobile _____
Courriel _____
Fax _____ Commentaires (heures de présence, précisions sur la localisation...) : _____

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (facultatives)

Nombre d'équidés présents sur le lieu au jour de la déclaration: _____
Surface utilisée par les équidés: _____ ha. Type d'activité (cocher la ou les case(s) correspondantes):
 élevage enseignement entraînement (courses) pension commerce aucune autre

Fait à : _____ Le: _____ Signature: _____

"En vertu des dispositions de la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à l'adresse ci dessous"

"En application du Décret n° 2005-1755 du 30 décembre 2005 l'IFCE peut être amené à réutiliser vos coordonnées. Vous pouvez-vous y opposer en écrivant à l'adresse ci dessous."

A renvoyer à:

Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)
SIRE - Enregistrement des détenteurs - BP 3 - 19231 ARNAC POMPADOUR cedex

LES RESULTATS DES PFS SUR LE CIRCUIT TDA

Voici les résultats obtenus par les Poney Français de Selle sur le circuit Tournée des As ces derniers mois. Seuls les poneys classés parmi les 5 premiers ont été mentionnés.

CCE Pompadour (19) 27/03/10

1^{er} : **Kisaute Ho d'Othon** Par Dafydd de l'arche, wd et Baltique II, co par Lord Diamond's, co. Naisseur : Mademoiselle Marie-Edwige Deschamps

2^{ème} **Java Bleue la Brée** Par La Bree Eros, wtc et Noah Bleue, wd par Trefaes Bach, wd. Naisseur : Madame Michèle Boubeaud

3^{ème} **Ick Cayennais** Par Nudeno du Hardrais, pfs et Kick of the Lake, co par Island Earl, co. Naisseur : Simon Drouet-Constantin

4^{ème} **Mon Nantano de Florys** par Nantano, drp et Ira Glove de Florys, pfs par Hand in Glove, ps. Naisseur : Monsieur Guillaume Levesque

CSO Roanne Vougy (42) 27-28/03/10

As Excellence : 1^{ère} **Jamaïque** : Poney ONC, inscrite à Titre Initial au Stud-book PFS

As : 1^{er} **Iwan de Villate** Par VVisky Vif Argent, wd et Kermesse III, co par Island Earl, co. Naisseur : Mademoiselle Anne Rerolle

Dressage Jardy (92) 3-4-5/04/10

As groupe 1 : 2^{ème} **Oualidaluna** Par Valido, drp et Capriluna, drp par Capri Moon, oep. Naisseur : Madame Isabelle Arnaud-Stouff

As groupe 2 : 1^{ère} **Opale des Vents** Par Kooihuster Teake, poet et Dame des Vents, co par Abbeyleix Appolo, co. Naisseur : Sabine Hofferer

CSO Bonnière sur Seine (78) 3-4-5/04/10

As Excellence : 3^{ème} **Koka d'Almy** Sable Noir Dousud, wd et Une de Août, co par Lightning Darling, co. Naisseur : Madame Aline Surjus

5^{ème} **Vicky de Keruban** Par Galway de la Dive, co et Quenotte de Bouere, pfs par F'Secateur de Florilège, pfs. Naisseur : Hubert Le Texier

As : 2^{ème} **Ketty de Gouville** Par Flipper d'Elle, sfa et Tina de Gouville, pfs par Pandi, ar. Naisseur : Madame Marie-Thérèse Beaufils

4^{ème} **Jolie Marie** Par Ultra de Ruillé, pfs et Dodo Marie, pfs par Ringo Sponté, wd. Naisseur : Marie Trouvé

CSO Tarbes (65) 3-4/04/10

As Excellence : 3^{ème} **Organdi du Mayne** Par Quandy du Mayne, sfa et Fair Girl du Mayne, co par Thunder du Blin, co. Naisseur : Jean-Pierre et Marielle Labuzan

As : 1^{er} **Kersidal de Mahoud** Par Vertgalan du Ruère, co et Haute Dame Mahoud, pfs par Kilkady Darling, co. Naisseur : Madame Marie-Dominique Lanoire

CSO Privas (07) 10-11/04/10

As excellence : 1^{ère} **Jamaïque** Poney ONC, inscrite à Titre Initial au Stud-book PFS

As : 1^{er} **Karisto de l'Aumont** Par Shining Starr Aristo, poet et Silverlea Martine, nf par Silverlea Flash Harry, nf. Naisseur : Marc Bernardin

CCE Macon (71) 16-18/04/10

1^{er} **Ick Cayennais** Par Nudeno du Hardrais, pfs et Kick of the Lake, co par Island Earl, co. Naisseur : Simon Drouet-Constantin

3^{ème} **Java Bleue la Brée** Par La Bree Eros, wtc et Noah Bleue, wd par Trefaes Bach, wd. Naisseur : Madame Michèle Boubeaud

CSO Bressuire (79) 24-25/04/10

As Excellence : 1^{er} **Organdi du Mayne** Par Quandy du Mayne, sfa et Fair Girl du Mayne, co par Thunder du Blin, co. Naisseur : Jean-Pierre et Marielle Labuzan

CSO Ecuries de Crossey (38) 24-25/04/10

As Excellence : **2^{ème} Jamaïque** Poney ONC, inscrite à Titre Initial au Stud-book PFS

As : **3^{ème} Oslo de Montlieu** Par Un Atout d'Angrie, pfs et Salty Roche, wd par Cherauds Ginger, wd.

Naisseur : Monsieur Gérard Boulain

4^{ème} : Karisto de l'Aumont Par Shining Starr Aristo, poet et Silverlea Martine, nf par Silverlea Flash Harry, nf. Naisseur : Marc Bernardin

CSO Compiègne (60) 30/04-2/05/10

As excellence : **1^{ère} Koka d'Almy** Sable Noir Dousud, wd et Une de Août, co par Lightning Darling, co. Naisseur : Madame Aline Surjus

2^{ème} Melvin Candy Par Linaro, drp et Forty de Grange, pfs par Selim de Siam, pfs. Naisseur : Madame Annie Coutard-Rossignol

As : **5^{ème} Nozzle de Garenne** Par Vlalvent du Ruere, co et Birdy de Garenne, po par Kid de Garenne, co. Naisseur : Monsieur Michel Nemes

Dressage Belle Ferme (01) 8-9/05/10

5^{ème} Opale des Vents Par Kooihuster Teake, poet et Dame des Vents, co par Abbeyleix Appolo, co. Naisseur : Sabine Hofferer

CSO Gavray (50) 8-9/05/10

As : **2^{ème} Kauline de la Bauche** Par Shining Starr Aristo, poet et Va Merc'h ar Crano, co par Moyglare Bruff, co. Naisseur : Madame Marine Vincendeau

3^{ème} Intermède à Bord Par Bolino Ravignan, wb et Entre Temps à Bord, aa par Phosph'Or, aa. Naisseur : Madame Patricia de Lassence

4^{ème} Pokemon Par Eloi IV, co et Javanaise des Sablons, pfs par Diamond II, pfs. Naisseurs : Monsieur Eric Fossey et Madame Jocelyne Fossey

CSO Grasse (06) 14-16/05/10

As Excellence : **1^{er} Kalifa de la Barre** Par Don Juan V, co et Etoile d'Arabie, pfs par Alhanac, ar. Naisseur : Monsieur Eric Reichen

3^{ème} Iwan de Villate Par VVisky Vif Argent, wd et Kermesse III, co par Island Earl, co. Naisseur : Mademoiselle Anne Rerolle

4^{ème} Milford de Grangues Par Shining Starr Aristo, poet et Edanum de Grangues, pfs par Laudanum, ps. Naisseur : Marie-Agnès Clémencet

5^{ème} Organdi du Mayne Par Quandy du Mayne, sfa et Fair Girl du Mayne, co par Thunder du Blin, co. Naisseur : Jean-Pierre et Marielle Labuzan

As : **1^{er} Oslo de Montlieu** Par Un Atout d'Angrie, pfs et Salty Roche, wd par Cherauds Ginger, wd. Naisseur : Monsieur Gérard Boulain

3^{ème} Jamaïque Poney ONC, inscrite à Titre Initial au Stud-book PFS

CSO Glatigny (57) 15-16/05/10

As Excellence : **1^{er} Juke Box du Buhot** Par Don Juan V, co et Tiva, pfs iti. Naisseur : Madame Marie-Christine Lestelle

2^{ème} Melvin Candy Par Linaro, drp et Forty de Grange, pfs par Selim de Siam, pfs. Naisseur : Madame Annie Coutard-Rossignol

3^{ème} Jimmerdor de Florys par Nimmerdor, kwpn et Nickie II, pfs par Islam Sparrow Kim, co. Naisseurs : Monsieur Guillaume Levesque et Madame Valérie Chomon-Levesque

As : **3^{ème} Majesté du Lys** Par Linaro, poet et Impérial Gourin, pfs par Champion Normand, pfs. Naisseur : Madame Anne Jager

5^{ème} O Caliente del Sol Par Kooihuster Teake, poet et Ballade des Ages, cs par Faucon Noir, aa. Naisseurs : Madame Carole Boule-Herrenschmidt et Monsieur Faustin Tudela

CSO Auvers (50) 22-24/05/10

As excellence : **2^{ème} Oxford de Beausse** Par Kantje's Ronaldo, nf et Javeline de Beausse, pfs par Un Atout d'Angrie, pfs. Naisseur : Christian de Schepper

3^{ème} Intermède à Bord Par Bolino Ravignan, wb et Entre Temps à Bord, aa par Phosph'Or, aa. Naisseur : Madame Patricia de Lassence

As : **2^{ème} Native du Chai** Par Origan Mélody, co et Gena, pfs par Safi el Din, ar. Naisseur : Manuela Landreau

3^{ème} Política de Florys par Welcome Sympatico, han et Dolie, pfs par Ors Tulira Sparrow, co.
Naisseurs : Madame Valérie Chomon et Monsieur Guillaume Levesque

4^{ème} Océan de Bourdons par Nénuphare du Logis, w et Jaeken St Hymer, pfs par Laeken, sf.
Naisseurs : Monsieur Yannick Leborgnet et Madame Julia Leborgne

5^{ème} Jimmerdor de Florys par Nimmerdor, kwpn et Nickie II, pfs par Islam Sparrow Kim, co.
Naisseurs : Monsieur Guillaume Levesque et Madame Valérie Chomon-Levesque

CSO Chazey sur Ain (01) 22-23/05/10

As excellence : **1^{ère} Jamaïque** Poney ONC, inscrite à Titre Initial au Stud-book PFS

2^{ème} Oslo de Montlieu Par Un Atout d'Angrie, pfs et Salty Roche, wd par Cherauds Ginger, wd.
Naisseur : Monsieur Gérard Boulain

CCE Haras de la Foret (24) 22/05/10

1^{ère} Java Bleue la Brée Par La Bree Eros, wtc et Noah Bleue, wd par Trefaes Bach, wd. Naisseur :
Madame Michèle Boubeaud

3^{ème} Kisaute Ho d'Othon Par Dafydd de l'arche, wd et Baltique II, co par Lord Diamond's, co.
Naisseur : Mademoiselle Marie-Edwige Deschamps

Dressage Biarritz (64) 22/05/10

1^{ère} Lovedamour Par Brindamour Melody, co et Maya Pedegaits, wb par Elphricks Blarney, wb.
Naisseur : Monsieur Philippe Merlhiot

CSO Senlis (60) 29-30/05/10

As excellence : **1^{er} Intermède à Bord** Par Bolino Ravignan, wb et Entre Temps à Bord, aa par
Phosph'Or, aa. Naisseur : Madame Patricia de Lassence

As : **3^{ème} Ketty de Gouville** Par Flipper d'Elle, sfa et Tina de Gouville, pfs par Pandi, ar. Naisseur :
Madame Marie-Thérèse Beaufils

5^{ème} Jolie Marie Par Ultra de Ruillé, pfs et Dodo Marie, pfs par Ringo Sponté, wd. Naisseur : Marie
Trouvé

CSO Saint Saens (76) 5-6/06/10

As excellence : **3^{ème} Oxford de Beausse** Par Kantje's Ronaldo, nf et Javeline de Beausse, pfs par Un
Atout d'Angrie, pfs. Naisseur : Christian de Schepper

4^{ème} Koka d'Almy par Sable Noir Dousud, wd et Une de Août, co par Lightning Darling, co.
Naisseur : Madame Aline Surjus

CCE Mettray-Tours (37) 5-6/06/10

5^{ème} Jumbo de Raon Par Panama du Cassou, ar et Uranie des Gems, nf par Cyrano, nf. Naisseur :
Madame Sylvie Denain-Massenez

CSO Pompadour (19) 5-6/06/10

As excellence : **2^{ème} Onaro** Par Linaro, poet et Hawai du Segalas, co par Bullit de Coiselet, co.
Naisseur : Laurence Dupache

3^{ème} Nanette Villechaise Par Gaerton du Gué, aa et Cavale du Cap, pfs par Pallikare d'Anjou, co.
Naisseur : Monsieur Vincent Garel

4^{ème} Organdi du Mayne Par Quandy du Mayne, sfa et Fair Girl du Mayne, co par Thunder du Blin, co.
Naisseur : Jean-Pierre et Marielle Labuzan

As : **1^{er} Kersidal de Mahoud** Par Vertgalan du Ruère, co et Haute Dame Mahoud, pfs par Kilkady
Darling, co. Naisseur : Madame Marie-Dominique Lanoire

3^{ème} Nabuco d'O Vezauzière: Par Kooihuster Teake, poet ou Rhon Lyndon, wd et Olaska de Balière,
pfs par Baryton, aa. Naisseur : Mademoiselle Mahaut Lehmann

CSO Fontainebleau (77) 12-13/06/10

As Excellence : **4^{ème} Ketty de Gouville** Par Flipper d'Elle, sfa et Tina de Gouville, pfs par Pandi, ar.
Naisseur : Madame Marie-Thérèse Beaufils

5^{ème} Juke Box du Buhot Par Don Juan V, co et Tiva, pfs iti. Naisseur : Madame Marie-Christine
Lestelle

As : **1^{er} Vicky de Kéruban** Par Galway de la Dive, co et Quenotte de Bouere, pfs par F'Secateur de
Florilège, pfs. Naisseur : Hubert Le Texier

2^{ème} Jamaïque Poney ONC, inscrite à Titre Initial au Stud-book PFS

3^{ème} Nab Hautes Falaises Par Nabor, poet et Itopie, oi. Naisseur : Madame Ginette Botte

4^{ème} Melvin Candy Par Linaro, drp et Forty de Grange, pfs par Selim de Siam, pfs. Naisseur : Madame Annie Coutard-Rossignol

CSO : Normandie Horse Show (50) 10-15/08/10

As : **3^{ème} Oxford de Beausse** Par Kantje's Ronaldo, nf et Javeline de Beausse, pfs par Un Atout d'Angrie, pfs. Naisseur : Christian de Schepper

5^{ème} Olywood des Aunets Par Don Juan V, co et Volga, oi. Naisseur : Madame Alexendra Tuillier

CSO Sologn'Pony (41) 21-22/08/10

As Excellence : **3^{ème} Nozzle de Garenne** Par Vlalvent du Ruere, co et Birdy de Garenne, po par Kid de Garenne, co. Naisseur : Monsieur Michel Nemes

4^{ème} Intermède à Bord Par Bolino Ravignan, wb et Entre Temps à Bord, aa par Phosph'Or, aa. Naisseur : Madame Patricia de Lassence

As : **1^{er} Peacefull de Kerpan** Par Uncle Duff, co et Diane de Fonteny, pfs par Un Atout d'Angrie, pfs. Naisseur : Madame Sabine Pansart Kerschbaum

2^{ème} Lariss de l'Aumont Par Shining Starr Aristo, oep et Silverlea Martine, nf par Silverlea Flash Harry, nf. Naisseur : Monsieur Marc Bernardin

3^{ème} Iwan de Villate Par VVisky Vif Argent, wd et Kermesse III, co par Island Earl, co. Naisseur : Mademoiselle Anne Rerolle

4^{ème} O Caliente del Sol Par Kooihuster Teake, poet et Ballade des Ages, cs par Faucon Noir, aa. Naisseurs : Madame Carole Boule-Herrenschmidt et Monsieur Faustin Tudela

5^{ème} Nouka de Maupet par Cocum Thunder Boy, co et Tamise, oi. Naisseur : Madame Christine Chaprenet

LES PETITES PONETTES SAILLIES PAR DES CHEVAUX

En vertu de l'annexe 1 du règlement du Stud-Book du Poney Français de Selle, sont inscriptibles à la naissance et sur ascendance au stud-book les produits issus du croisement de ponettes de moins de 140 cm et de chevaux.

Pour ce faire, l'éleveur doit fournir **avant le 15 décembre 2010 à l'ANPFS** la fiche ci-après dûment compléter.

Pour que le produit soit inscriptible, il est nécessaire que :

La mère mesure moins de 140 cm,

Le père soit un étalon SF, AA, pur-sang, ou selle étranger approuvé dans sa race et titulaire d'un carnet de saillie en France pour l'année 2010,

La saillie doit avoir été déclarée et enregistrée à SIRE,

La mère doit être inscrite à un Stud-book présent dans la grille de croisement du PFS,

La mère doit remplir les conditions zootechniques d'attribution de la prime PACE (hormis l'âge) et donc

- Avoir obtenu un indice sur performance supérieur ou égal à 110
- Avoir un produit ayant obtenu un indice sur performance supérieur ou égal à 120
- Avoir un apparenté (mère, propre frère ou sœur, 2 ½ frères ou sœurs utérins) indicés à plus de 120

La mère doit avoir été présentée au moins une fois en concours d'élevage (justificatif obligatoire pour les ponettes n'ayant pas obtenu de prime).

La ponette doit être inscrite au programme d'élevage PFS et le propriétaire adhérent à l'ANPFS.

Attention, seuls les dossiers reçus complets à la date du 15 décembre pourront être transmis à SIRE.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour plus d'informations au 02 54 83 72 00.



**DEMANDE D'INSCRIPTION
A LA NAISSANCE D'UN PRODUIT ISSU
D'UNE PONETTE DE MOINS
DE 140 CM ET D'UN CHEVAL**

Nom du Propriétaire de la jument :

Adresse postale complète :

.....

Téléphone, fax :

Adresse e-mail :

Nom de la jument :

Race :

Numéro SIRE :

Taille de la jument non-ferrée :

Nombre de points PACE :

Meilleur indice en compétition et année d'obtention :

Numéro de l'attestation de Saillie :

Nom de l'étalon:

Race :

Numéro SIRE :

Je soussigné, propriétaire de la jument mentionnée ci-dessus et futur naisseur du produit de cette jument avec l'étalon mentionné ci-dessus, souhaite que le produit à naître en 2011 soit inscrit à la naissance au Stud-Book du Poney Français de Selle. Pour ce faire, j'ai inscrit la jument au programme d'élevage PFS et je règle le montant de mon adhésion à l'ANPFS pour 2011.

Fait à,

Le :

Signature :

EQUITA'VENTES

Comme l'an passé, 15 boxes sont réservés à l'ANPFS par l'ASECRA lors des Equita'ventes qui se tiendront dans le cadre d'Equita'Lyon du 28 octobre au 1^{er} novembre prochains. Les poneys concernés sont les poneys français de selle âgés de 4 ans ou plus et prêts sur un tour. Les éleveurs qui souhaitent engager un poney dans cette vente doivent retourner au secrétariat **le coupon ci-dessous accompagné d'un chèque de 340 euros à l'ordre de l'ANPFS avant le 1^{er} octobre**. En fonction du nombre de demandes, les personnes intéressées pourront réserver un ou deux boxes. Dès réception de l'engagement, un dossier complet vous sera adressé indiquant les modalités d'inscription (visite vétérinaire et de présentation du poney).



EQUITA'VENTES 2010

NOM DU PONEY

ORIGINES

.....

AGE TAILLE

SEXE ROBE

PROPRIETAIRE

TELEPHONE

E-MAIL

PRIX DE VENTE

PERFORMANCES OU APTITUDES DU PONEY

.....

LES RESULTATS DU SOLOGN'PONY 2010

Un fascicule regroupant les résultats des épreuves PFS et SHF du Sologn'Pony est joint à ce bulletin. Pour les éleveurs qui reçoivent le bulletin par mail, ce document sera disponible en version papier sur les stands de l'ANPFS lors des manifestations auxquelles elle va participer ou lors de l'AG 2011. Nous pouvons également vous l'envoyer sur simple demande.

LE TESTAGE DES MÂLES DE 3 ANS

Cette année, le testage des mâles de 3 ans PFS aura lieu plus tôt que l'an passé. En effet, les dates du testage des chevaux de Selle Français ont été avancées et celui-ci se déroulera immédiatement à l'issue des journées du Selle Français des 8, 9 et 10 octobre

prochains. En conséquence, le testage des poneys aura lieu à St Lô les 17, 18 et 19 Octobre.

Les propriétaires des poneys de 3 ans approuvés l'an passé (à deux ans) ou cette année (à 3 ans) doivent préparer leur poney pour cette échéance. Les tests seront les mêmes que l'an passé : obstacle monté et comportement. Une séance photo est également prévue. Cette année, les poneys seront tous montés par les deux mêmes cavaliers qui pourront ainsi donner leur avis sur la facilité d'utilisation du poney.

Le protocole radio du professeur Denoix et sa lecture par les équipes du Cirale doivent être réalisés au plus vite pour ces poneys.

PROGRAMME JEUNE GENETIQUE

Le programme « jeune génétique » est reconduit en 2011. Il concerne les étalons de 3, 4, 5 et 6 ans en 2011 approuvés à l'âge de 2 ou 3 ans.

Les propriétaires des poneys concernés devront remplir une convention avec l'ANPFS et s'engagent à verser en 2012 à l'ANPFS 25 euros par saillie effectuée en 2011 pour participation aux frais engagés pour la communication.

L'aide aux éleveurs qui utilisent ces étalons hors de leur circonscription est maintenue.

PRELEVEMENT SUR LIVRETS

A partir des naissances 2011, un prélèvement sur livret est mis en place pour tous les poneys inscriptibles au stud-book du Poney Français de Selle. Le montant de ce prélèvement est de 50 euros et comprend l'inscription au Stud-Book et l'inscription au Programme d'Élevage. La mise en place de ce prélèvement permettra à l'ANPFS de continuer à financer certaines actions en faveur des éleveurs et d'en mettre en place de nouvelles.

LES PFS PRESENTS AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE PONEY

Plusieurs PFS ont participé aux derniers championnats d'Europe, notamment en CSO sous selles étrangères. A noter en particulier la très belle performance de Nils d'Hurl'Vent, par Quick Star, sf et Héra d'Hurl'Vent, pfs par Boogie de la Gère, pfs qui prend une magnifique 4^{ème} place en individuel sous la selle de sa toute jeune cavalière Anglaise de 13 ans, Amy Inglis.

Pour la France, c'est Koka d'Almy, par Sable Noir Dousud, wd et Une de Août, co par Lightning Darling, co qui réalise la meilleure performance et prend la 12^{ème} place de la finale individuelle montée par Florine Roussel.

**Éleveurs, profitez des Ventes Cavalescence
au Salon du cheval de Paris !**

Pour aider les éleveurs à commercialiser efficacement leurs produits, la Fédération Nationale du Cheval reconduit les Ventes Cavalescence : un concept innovant de ventes de chevaux et de poneys dits « de loisir » et « d'amateurs ». Le projet, soutenu par le fonds Eperon, est ambitieux : il s'agit de mieux vendre les chevaux et poneys d'élevage en rassurant et en accompagnant le cavalier dans son acte d'achat.

Fort du succès rencontré l'an dernier, la FNC a choisi de renouveler l'opération au Salon du cheval de Paris qui aura lieu à Villepinte du 4 au 12 décembre 2010. **La FNC souhaite ainsi faire profiter aux éleveurs français d'une mise en marché novatrice de leurs chevaux et de leurs poneys auprès de 120 000 visiteurs !**

La FNC mobilise des moyens humains, techniques et de communication importants pour réussir ces Ventes Cavalescence : un site Internet spécifique www.cavalescence.fr, une identité visuelle sur mesure, des fiches de personnalité pour chaque cheval ou poney présenté, des vidéos, des photos, un stand dédié à l'accueil des clients... **Tout est mis en œuvre de façon à permettre le « coup de cœur » du cavalier pour sa future monture.**

Éleveurs, profitez de cet événement dans un salon rénové, propice à la séduction des cavalières et cavaliers pratiquant une équitation de loisir ou de loisir sportif et recherchant des chevaux et des poneys « bien nés, bien élevés, bien éduqués, et au juste prix ! ». **Toutes les races, toutes les disciplines et tous les âges sont admis.**

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES JUSQU'AU 25 OCTOBRE PROCHAIN.

UNE REDUCTION SUPPLEMENTAIRE DE -20% EST OFFERTE POUR LES RESERVATIONS EFFECTUEES AVANT LE 5 OCTOBRE.

CONTACTEZ-NOUS VITE POUR CONNAITRE LES MODALITES D'INSCRIPTION.

Informations et Inscription : Marie Casenave-Péré au 06 13 59 84 95 – 06 13 59 84 95 –
contact@cavalescence.fr

Document à compléter si vous souhaitez passer une annonce de vente sur internet (site de l'ANPFS) ou dans le catalogue de vente de l'ANPFS diffusé sur les salons.

PONEY FRANÇAIS DE SELLE À VENDRE

NOM du Poney :

Taille : **B** **C** **D**

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

Prix demandé :

Propriétaire :

Adresse :

.....

Code Postal : Commune :







Cette fiche doit être remplie lisiblement, vous devez remplir une fiche par poney et joindre une photocopie de la page 3 du livret.

La parution est gratuite dans le catalogue édité en noir et blanc, sans photo. Prochain catalogue : Equita'Lyon, du 28 octobre au 1^{er} novembre 2010.

Pour que votre annonce paraisse trois mois sur Internet, avec ou sans photo, envoyez un chèque de 5 €. Les photos papier sont retournées après numérisation.

Je souhaite une parution sur le site anpfs.com :

Vous pouvez saisir vous-même vos annonces Internet, service gratuit en vous identifiant sur la page "annonces" du site www.anpfs.com. Les annonces en cours sur le site paraissent automatiquement dans le catalogue papier.

Le service d'annonces est réservé aux adhérents ANPFS à jour de leur cotisation, et aux Poneys Français de Selle uniquement.

Fiche à retourner AVANT LE 15 OCTOBRE 2010 à :

ANPFS

Bâtiment La Colonie - Parc Equestre Fédéral - 41600 LAMOTTE BEUVRON

Tél. : 02 54 83 72 00 - Fax : 02 54 95 96 18

E mail : anpfs@wanadoo.fr